

Demande d'autorisation

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire,

Je soussigné(e), (1) **Mr LECLERCQ Clément**

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence :

Emplacement (2) : **La Marcotte**

Parc DELORT

39600 ARBOIS

à partir du / / au / / entre 17:00 h. et 21:30 h.
Le 13 juin 2026, le 27 mars 2026, le 3 avril 2026.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 25/02/2026

Signature

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté **SB-26-58**

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

La vente de boissons alcoolisées aux mineurs de moins de 18 ans est strictement interdite (Code de la santé publique).

Le débitant est tenu de vérifier l'âge et se réserve le droit de refuser de servir toute personne ne pouvant justifier de sa majorité ou manifestement en état d'ivresse.

ARRETE :

Mr LECLERCQ Clément

M. (1)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

Emplacement (2) : **La Marcotte**

Parc DELORT

39600 ARBOIS

à partir du / / à 17:00 au / / à 21:30

à l'occasion de (3) **SPECTACLE DE CIRQUE**

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à **ARBOIS**

le 25/02/2026

Madame le Maire,
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

